



# DEGOUDRONNANT A FROID EMULSIONNABLE BIODEGRADABLE

## DG BIO



et les peintures.

### PROPRIETES

**DG BIO** dissout rapidement les goudrons, bitumes, brais, graisses sans attaquer les métaux

De part son haut pouvoir dégraissant, **DG BIO** permet d'éliminer les goudrons et les huiles sur les blocs moteurs.

**DG BIO** est totalement exempt de solvants tels que xylène, toluène, ... et de composants chlorés.

### CARACTERISTIQUES

- Aspect -----	liquide	- Couleur -----	incolore
- Densité à 20°C -----	0.80 +/- 0.02	- Point éclair -----	> 60°C
- Emulsionnable dans l'eau			

### DOMAINES D'APPLICATIONS

**DG BIO** est utilisé pour le nettoyage et l'entretien du matériel de travaux publics, rouleaux compresseurs, stations d'enrobage, ... .

**DG BIO** s'utilise par les professionnels : garages, stations services, transporteurs, travaux publics, services techniques municipaux, couvreurs, ... .

### MODE D'EMPLOI

**DG BIO** s'emploi pur de préférence, à froid. Une dilution peut être faite avec du fuel ou du gasoil. **DG BIO** s'utilise en pulvérisation manuelle ou pneumatique, ou en bain (activer le décapage à l'aide d'une brosse). Dans tous les cas, laisser agir le produit 10 à 15 minutes puis rincer à l'eau sous pression.

Un essai préalable avant utilisation est recommandé.

### CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

**DG BIO** est nocif pour les organismes aquatiques, il peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques. Il peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Il est nocif, il peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Conserver en récipient d'origine, hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter de respirer les vapeurs. Eviter tout contact avec la peau. Ne pas respirer les vapeurs. En cas d'ingestion ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette. Eliminer le produit et son récipient comme un produit dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité.

### CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité avec la directive européenne 1999/45 du 31 mai 1999 relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

**PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.**  
*Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)*

*Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.*